



MAI 2011



BRANCHE SUD

secteur Chenôve

Travaux de plateforme Phases 1 & 2

▶ Les travaux de réalisation du tramway du Grand Dijon viennent de franchir une nouvelle étape dans votre quartier. Le présent document a pour objectif de vous présenter les évolutions des travaux de plateforme, plus lisibles mais plus contraignants que les travaux de déviations de réseaux. Ce chantier est conduit de sorte à être le plus rapide possible afin de minimiser la durée des gênes occasionnées.

La mise en service des deux lignes de tramway interviendra dès l'automne 2012, avec six mois d'avance sur le calendrier d'origine.

infot



Le tram à votre rencontre

Ce dépliant retrace les principales informations qui ont été délivrées aux habitants et commerçants lors de la réunion de secteur qui s'est tenue le 13 avril dans votre quartier.

À chaque nouvelle étape majeure de l'organisation des travaux, des réunions d'information seront organisées. D'ici là, à tout moment, des réunions dites « d'îlot » pourront être programmées en cas de besoin identifié sur le terrain.

L'organisation du chantier et son incidence sur votre quotidien

Ce document vous présente l'installation des emprises ainsi que leur progression sur le secteur de Chenôve. Le chantier s'étend sur cinq fronts, comportant chacun 1 à 2 phases de travaux. Vous trouverez le détail de l'évolution des travaux, rue par rue, dans les pages suivantes. À la fin des travaux, ces interventions, dites « de façade à façade », auront couvert la largeur totale des rues Saint Exupéry, Lamartine, Clématites, Fontaine du Mail et des boulevards des Valendons et Henri Camp.

Accès, circulation et stationnement

- Les zones de chantier (matérialisées en hachuré jaune sur les plans) sont clairement délimitées par des barrières de couleur cassis, qui resteront en place pendant toute la durée des travaux.
- Des cheminements piétons sécurisés sont aménagés tout au long des zones de chantier. Sont aussi créés, aussi souvent que possible, des passages protégés vous permettant de traverser les chaussées en toute sécurité.
- L'accès aux garages privés des riverains est maintenu dans la grande majorité des cas, sous contrôle du conducteur de chantier. En cas de contrainte particulière (déménagement, livraison exceptionnelle...), sollicitez le médiateur de votre secteur afin de trouver avec lui une solution adaptée en accord avec le chef de chantier.
- Le stationnement est neutralisé dans l'ensemble des emprises travaux. Des accès ont été aménagés pour maintenir les places de stationnement aux alentours.

La gestion de la collecte des ordures ménagères s'adapte, avec votre contribution

Les jours de collecte restent inchangés mais l'organisation de cette dernière, dans les secteurs en travaux, doit être adaptée aux contraintes du chantier :

Dès que le chantier le nécessite, des bacs de grande capacité avec couvercle (bacs gris, mais aussi bacs jaunes pour continuer le tri) sont mis à disposition en bordure de la zone de travaux, à l'aide d'encoches créées dans le barriérage du chantier, en fonction des besoins identifiés par le service de ramassage des ordures ménagères.

La présence de ces grands bacs vous permettra d'éviter des traversées laborieuses de la zone de chantier avec votre bac.

Nous vous demandons donc d'apporter vos déchets en sacs jusqu'à ces points de regroupement, plus facilement accessibles pour les camions bennes du Grand Dijon. Vous pourrez déposer vos sacs le jour de votre choix. En conséquence, nous vous remercions de ne plus utiliser vos bacs habituels, encore moins de les sortir sur le trottoir devant votre domicile afin de ne pas gêner le cheminement piéton déjà réduit par les travaux.

En cas de difficulté, nous vous invitons à prendre contact avec le gestionnaire du service de collecte au **numéro vert 0 800 12 12 11**. Une solution personnalisée, après déplacement sur site, sera mise à l'étude dans les plus brefs délais.



Pour tout savoir sur le tram

La maison du tram



Venez découvrir votre futur tramway et voyager sur le réseau en 3D dans un cadre ludique et pédagogique, avec un espace spécialement conçu pour les enfants!

Pavillon Darcy, place Darcy à Dijon
Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 12h à 19h.

www.lettram-dijon.fr



Consultez toute l'actualité des travaux, téléchargez les semainiers du chantier, inscrivez-vous pour recevoir les infos travaux par mail ou sms...

Et découvrez dès maintenant, planche par planche, l'intégralité du projet et de nouvelles applications en 3D!

Pour mieux vivre les travaux

Les médiateurs terrain

Ils circulent dans votre quartier pendant les travaux, répondent à toutes vos questions et s'efforcent d'apporter des solutions en cas de problème lié au chantier (déménagement, accès piétons...).

N'hésitez pas à les contacter en appelant le

N° Vert 0 800 13 2013

Vous êtes commerçant

L'accès à votre établissement sera maintenu pendant les travaux. Si, malgré tout, vous êtes gêné dans votre activité, un référent missionné par la Ville de Chenôve est là pour vous répondre et, autant que faire se peut, trouver des solutions adaptées.

Référent Commerce : Nathalie DESCHAMPS
maisonduprojet@ville-chenove.fr



CHAQUE JOUR, SUIVEZ EN DIRECT L'INFO TRAFIC ET CIRCULATION SUR 98.3 ET 103.7

Un flash info toutes les demi-heures de 6h à 9h, et en journée en cas de perturbations plus importantes.

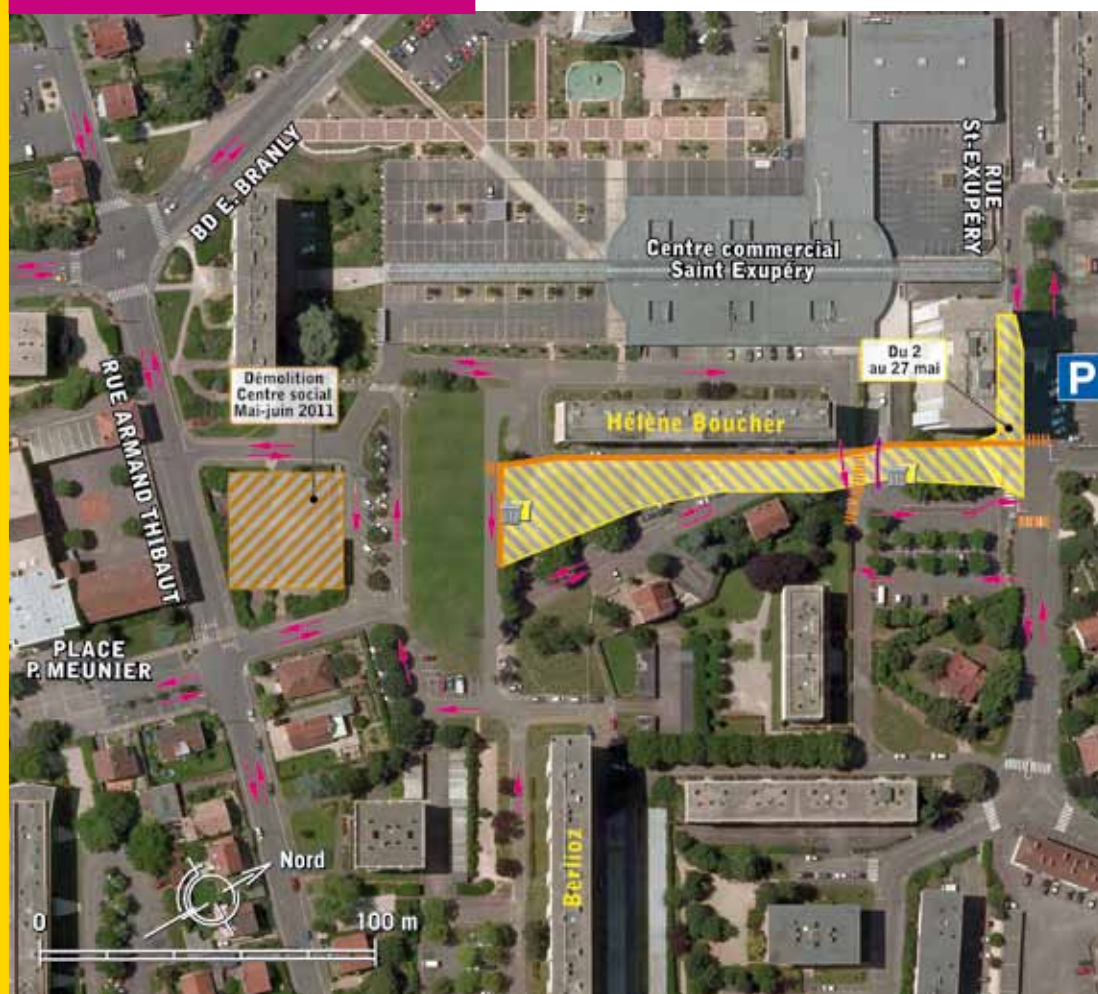


Rue Saint Exupéry

Phase 1
du 2 mai
au 17 juin 2011*

Les travaux rue Saint Exupéry se dérouleront en deux phases distinctes. De manière générale, les accès au parking du centre commercial Saint Exupéry et au marché dominical sont maintenus en permanence.

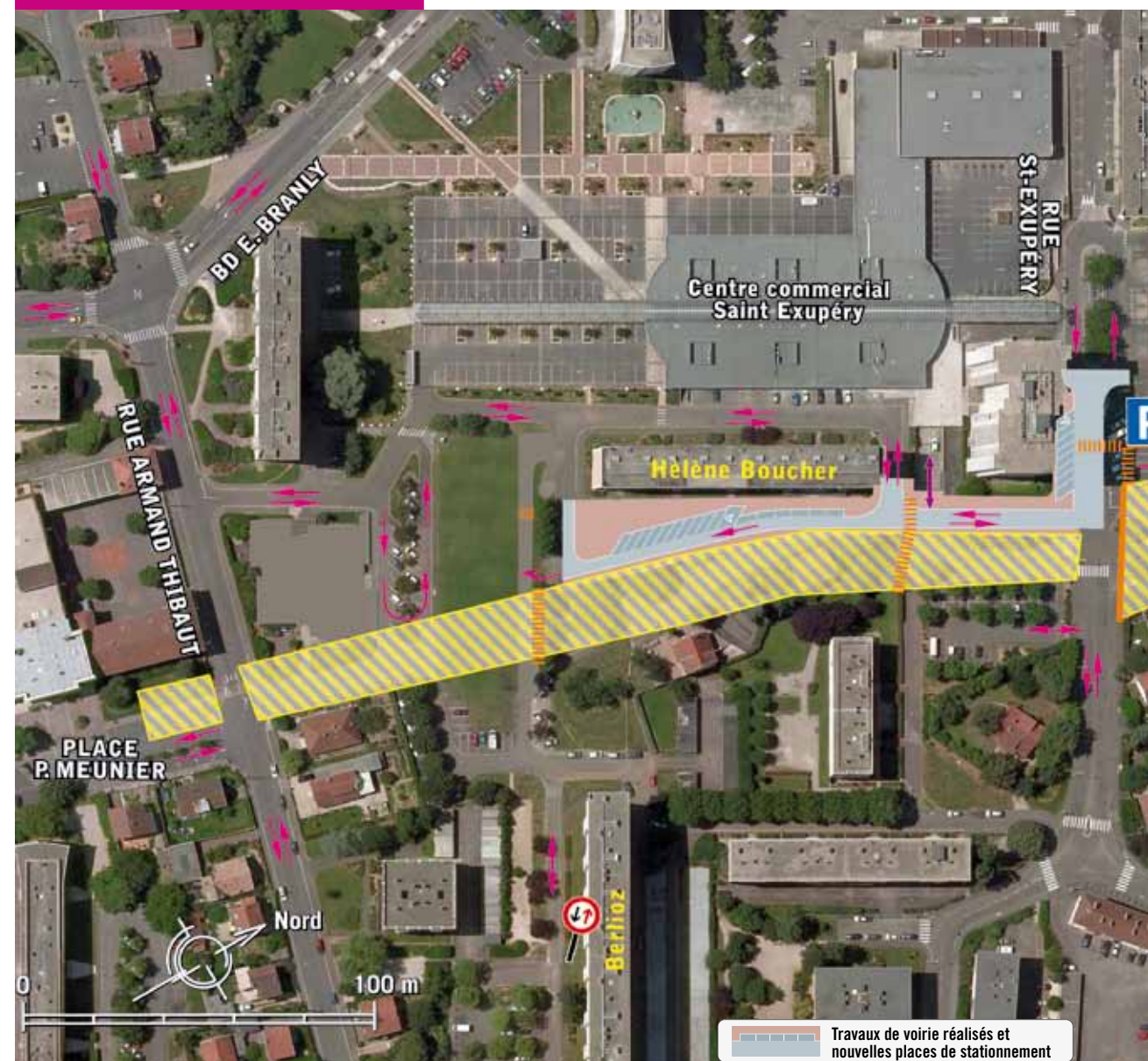
- Globalement la circulation est maintenue à l'intérieur du quartier avec une mise en sens unique de la voie située entre le bâtiment Hélène Boucher et le centre commercial St Exupéry, dans le sens rue A. Thibaut > rue St Exupéry.



- La voie devant le bâtiment Hélène Boucher est mise en impasse.
- L'accès au parking souterrain du centre commercial Saint Exupéry est maintenu en permanence.
- Les bacs enterrés des ordures ménagères sont conservés pendant les travaux. Une encoche poubelle est aménagée en phase 1 pour les habitants de la tour des Vignes Blanches.
- Du 2 au 27 mai, une emprise, sans incidence pour la circulation, sera mise en place le long de la tour des Vignes Blanches, côté rue Saint Exupéry. Ces travaux entraîneront la suppression du stationnement.
- Dans le cadre du projet ANRU de renouvellement urbain de la ville de Chenôve, le centre social sera démoli durant les mois de mai et juin 2011. Cette intervention n'a aucune incidence sur la circulation dans le quartier

Phase 2
du 20 juin 2011
à début 2012*

- La circulation entre le bâtiment Hélène Boucher et le centre commercial Saint Exupéry est rendue à double sens.
- La circulation devant le bâtiment Hélène Boucher s'effectue par la voie nouvellement créée.
- Un double sens sera mis en place avec un régime de priorité sur la voie le long du bâtiment Berlioz.



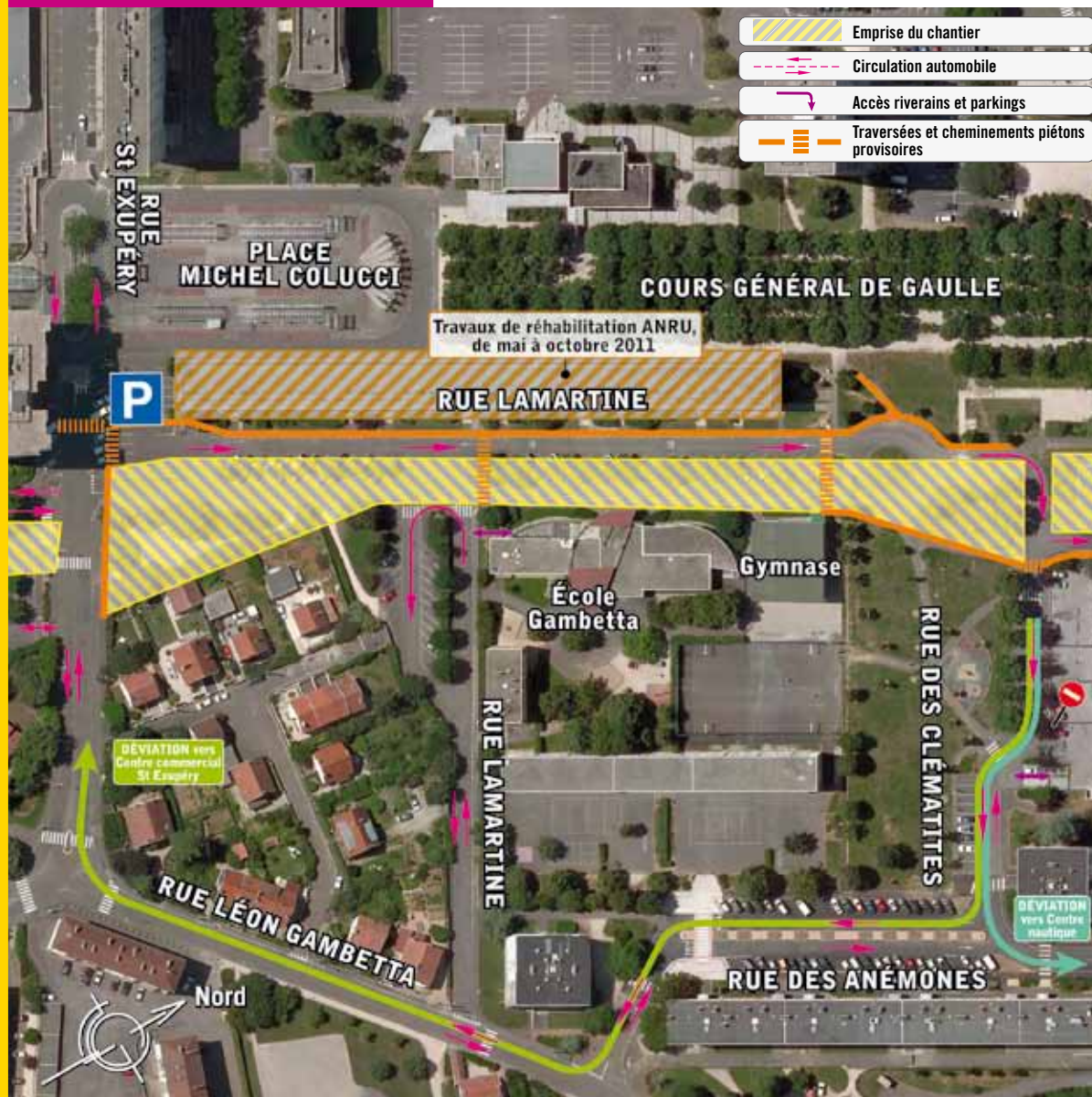
- Travaux de voirie réalisés et nouvelles places de stationnement
- Emprise du chantier
- Circulation automobile
- Accès riverains et parkings
- Traversées et cheminements piétons provisoires
- Points de rassemblement déchets ménagers

* Les informations et dates contenues dans ce document sont données à titre indicatif et susceptibles de modifications. Pour connaître l'actualité du chantier au jour le jour connectez-vous sur www.lettram-dijon.fr

2 Rue Lamartine

Phase 1
du 8 août à fin septembre 2011*

- Rue Lamartine, les travaux débuteront le 8 août 2011* pour une durée de 2 mois* environ. Ils entraînent la mise en sens unique de la rue dans le sens rue Saint Exupéry > rue des Clématites. Une déviation est mise en place afin de rejoindre le Centre Commercial.
- Cette modification de circulation entraînera une mise en impasse de la partie Sud-Est de la rue Lamartine.



- Un nouvel accès à l'école Gambetta sera créé pendant les vacances scolaires afin d'être opérationnel à la rentrée 2011.
- Des travaux de réhabilitation ANRU auront lieu de mai à octobre 2011* sur le bâtiment Orvitis, situé du n° 4 au n° 22 rue Lamartine, sans incidence sur la circulation.

Phase 2
de début octobre à début 2012*

Cette seconde phase de travaux vous sera présentée ultérieurement.

3 Rue des Clématites

La rue des Clématites, dans sa partie Nord, est entrée en travaux pour une durée approximative de 16 mois* avec d'importantes contraintes de circulation. L'organisation du chantier se fait en 2 phases distinctes :

Phase 1
du 2 mai à mi-juillet 2011*

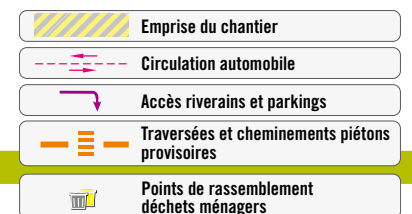


- Durant la première phase des travaux, la circulation automobile sur la rue des Clématites est totalement neutralisée. Des déviations sont indiquées sur le terrain pour vous guider jusqu'au centre nautique et au centre commercial Saint Exupéry.
- L'accès au parking privé Orvitis est maintenu pendant toute la durée du chantier avec un aménagement spécifique créé sur la partie Sud de la rue des Clématites.
- Les parkings alentours sont conservés malgré la suppression ponctuelle de quelques places.
- Dans le cadre du projet ANRU, le bâtiment Orvitis sera démoli de mai à mi-juillet 2011*.
- Courant juin, les travaux entraîneront la fermeture de la rue des Tamaris pour une durée de 7 à 8 semaines*. Des déviations seront mises en place sur le terrain.

Phase 2
de mi-juillet 2011 à août 2012*



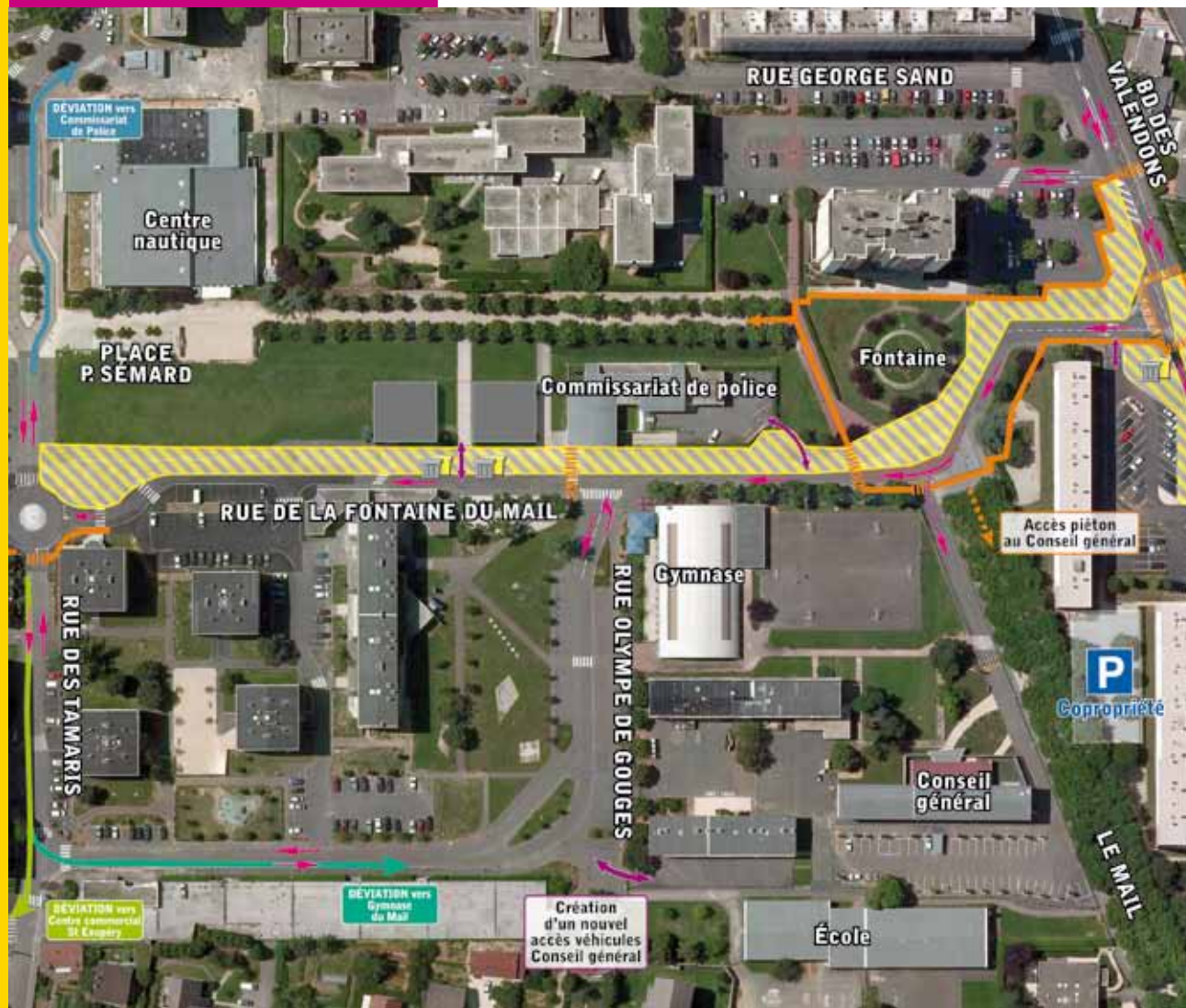
- La circulation rue des Clématites est rendue aux véhicules, uniquement dans le sens rue Lamartine > rue des Tamaris. La déviation pour accéder au centre commercial Saint Exupéry est maintenue.
- L'accès au parking privé Orvitis est rendu sur la partie Nord de la rue.



4 Rue de la Fontaine du Mail

Phase 1 du 18 avril à fin juillet 2011*

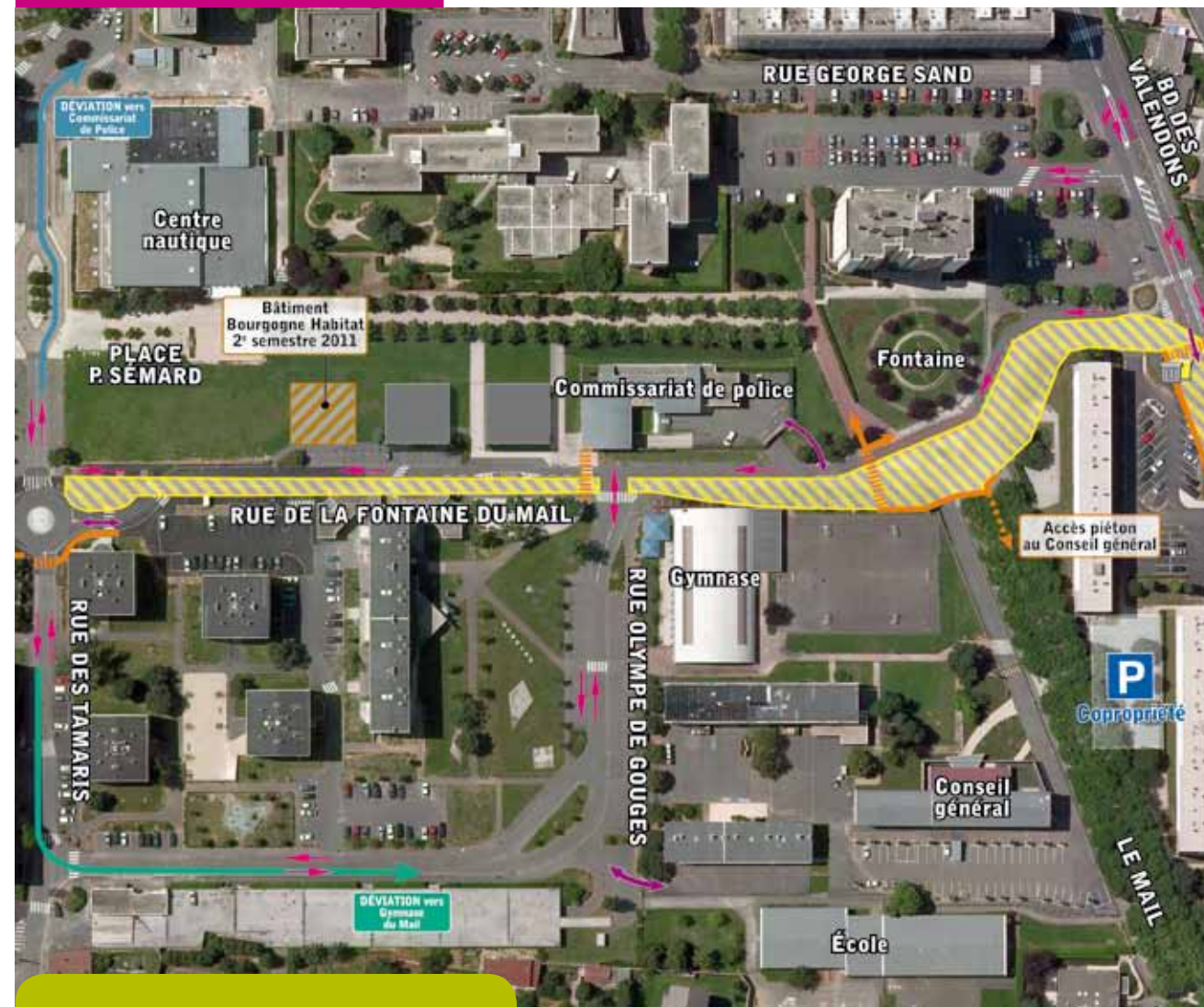
- L'accès au parking des nouveaux bâtiments Bourgogne Habitat est maintenu.
- Des encoches pour les ordures ménagères sont créées le long de la zone de travaux.



Les travaux rue de la Fontaine du Mail entraînent la mise en sens unique de la rue dans le sens Valendons > Tamaris. Suite à cette modification de circulation, des déviations pour permettre de rejoindre le gymnase du Mail par la rue Olympe de Gouges et le commissariat de police par les boulevards De Lattre de Tassigny / Valendons

Phase 2 du 1^{er} août 2011 à mars 2012*

- Les travaux basculent de l'autre côté de la chaussée, mais la rue de la Fontaine du Mail reste en sens unique.
- Les accès aux bâtiments Bourgogne Habitat seront rendus à la normale et la construction du troisième bâtiment se fera au deuxième semestre 2011*.



Accès au Conseil général

Un nouvel accès automobile au Conseil général par la rue Olympe de Gouges est créé courant mai et sera effectif courant de l'été 2011*. En attendant, l'accès par la rue de la Fontaine du Mail est maintenu. L'accès piéton est quant à lui possible en permanence par le petit mail.

	Emprise du chantier
	Circulation automobile
	Accès riverains et parkings
	Traversées et cheminements piétons provisoires
	Points de rassemblement déchets ménagers

* Les informations et dates contenues dans ce document sont données à titre indicatif et susceptibles de modifications. Pour connaître l'actualité du chantier au jour le jour connectez-vous sur www.letram-dijon.fr

Automne 2012 Chenôve totalement tram!

Hypothèse d'aménagement de la rue de la Fontaine du Mail de Chenôve, présentée en juin 2008 en phase de concertation préalable.



© Cabinet A. Peter



Le tram vu du ciel pour vous!

Envie de voir le tram en plus grand? Pour les plus curieux, le Grand Dijon édite des planches d'insertion du tramway montrant le futur visage de l'agglomération station par station, avec les voies du tram, les chaussées, les pistes cyclables, les places de stationnement et les voies piétonnes. Venez chercher le poster de la station qui vous intéresse à la maison du projet de Chenôve ou à la Maison du Tram!

La future station De Gaulle

Planche d'insertion du tracé de la ligne A du tramway, à hauteur de la station De Gaulle (projet au 31 juillet 2010, susceptible de modifications).

